



CENTRE
HOSPITALIER
BEZIERS

MARCHE A PROCEDURE ADAPTEE

Pouvoir adjudicateur : **Centre Hospitalier de Béziers**

2 rue Valentin Haüy
BP 740
34525 BEZIERS

Libellé de la consultation* : **Travaux de reprise façade et cloisons du site Perréal**

N° de la consultation* : **2019-15**

Date de mise en ligne : **18/04/2019**

* (à rappeler dans votre offre)

Personne chargée du dossier :

M : Georges BLAZQUEZ
Tél : 04.67.35.71.79
Georges.blazquez@ch-beziers.fr

Cahier des charges :

Reprise 1 pan de façade, démolition et remplacement
cloisons, création ouverture
- Visite obligatoire

Pièces à fournir pour la remise des offres :

- Fiche produits
- Offres de prix
- RIB

Critères de choix :

- Prix : 60 %
- Valeur technique: 40 %

Date limite de remise des offres

Le 17/05/2019 à 12h00

Adresse d'envoi des propositions

CENTRE HOSPITALIER
DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES
A l'attention de Georges Blazquez
2 Rue Valentin Haüy – B.P. 740
34525 BEZIERS Cedex

C.C.T.P.

**CENTRE HOSPITALIER
DE BEZIERS**

**TRAVAUX DE
REMISE EN ETAT
DES SURFACES
DES BATIMENTS
DU SITE PERRREAL**

SOMMAIRE

I. PRESENTATION GENERALE DU PROJET

II. DESCRIPTION GENERALE

III. PROGRAMME DES BESOINS

IV. PROGRAMMES TECHNIQUES

V. DESCRIPTION SOMMAIRE DES OUVRAGES PAR LOTS

I – PRESENTATION GENERALE DU PROJET

La présente consultation de travaux a pour objet la **REMISE EN ETAT DES SURFACES DES BATIMENTS DU SITE PERRAL**.

Tous les travaux bâtiment doivent être conformes à la réglementation en vigueur et suivant les règles de sécurité. L'établissement relève :

- de la réglementation Type U et J
- des dispositions générales applicables aux ERP

Cette consultation se décompose en 1lot :

▪ LOT 2 – GROS OEUVRE

II – DESCRIPTION GENERALE DU PROJET

→ ETAT DES LIEUX

Les bâtiments se situent dans l'enceinte du Site Perréal, situés en rez de jardin et étages. Ces locaux destinés à l'accueil des personnes âgées sont en activités.

Une visite préalable est obligatoire afin d'appréhender l'état des lieux et prendre en compte les contraintes de déroulement des travaux (Cf. fiche hygiène et sécurité). Une attestation de visite sera délivrée à cette occasion. Cette dernière remise avec le dossier des offres.

III – PROGRAMME DES BESOINS

→ PRESCRIPTIONS COMMUNES

Principalement, les travaux prévus au présent document concernent :

- Remise en état 1 pan de façade (Cf. plan + CCTP) **avec reprise des supports dégradés** (fissures et autre.....)
- Démolition cloisonnement placostyl ,et leurs remplacement par plaque ciment anti-humidité
- Agrandissement cloison
- Dépose bloc porte
- création ouverture

→ LOCAUX CONCERNES

- BATIMENT : R
- BATIMENTS : I

IV – PROGRAMME TECHNIQUE

→ ETENDUE DES PRESTATIONS

Les travaux sont réalisés sur des ouvrages existants. Toutes les précautions seront prises pour ne causer aucun dégât à ces ouvrages (ouvrages mitoyens).

L'activité du Centre Hospitalier de Béziers devra se poursuivre sans gêne pour ses utilisateurs. L'entrepreneur aura à charge de programmer avec la Direction des Services Techniques toutes interruptions et/ou coupures sur les réseaux (eau, électricité, fluides, etc...).

Une éventuelle incompatibilité due aux bruits, aux poussières, etc..., peut amener la Direction des Services Techniques à interrompre l'activité momentanée du chantier sans préjudice financier pour l'entreprise.

→ Seront prévus et chiffrés dans l'offre :

- Toutes les mesures nécessaires à la sécurité collective, conformément aux recommandations de la commission de sécurité de la chambre syndicale nationale.

- Toutes les prestations de montage , démontage et frais afférents aux matériaux et matériels, etc...

- Enlèvement des déchets et nettoyages

- Protection des ouvrages existants pendant la durée des travaux.

- L'entrepreneur devra procéder aux divers essais nécessaires permettant d'apprécier la bonne exécution de ses travaux.

- L'entrepreneur devra obtenir un permis de feu avant travaux nécessitant l'emploi du chalumeau ou appareils thermiques (se rapprocher des Services Techniques la veille de l'exécution des travaux.

HYGIENE ET SECURITE

Les entreprises seront tenues de prendre à leur charge toutes les mesures de sécurité et d'hygiène nécessaires au respect des textes réglementaires.

☒ RESPECT D'HYGIENE

- Fermer l'espace occupé par le chantier
- Maintenir constamment le chantier et les circuits d'évacuation des gravats en état convenable de propreté.
- Eviter toutes les nuisances (bruits, poussières, etc....)

☒ RESPECT DES CONSIGNES DE SECURITE

- Sécurité Incendie :
- **Pour tout point chaud, un permis de feu doit être retiré auprès du service Sécurité ainsi que pour toute intervention sur les organes de mise en sécurité et de protection.**

☒ RESPECT DES CONSIGNES PARTICULIERES DU CHANTIER

- Toutes interventions sur les réseaux devront être d'un commun accord, programmées avec un responsable de la Direction des Services Techniques du Centre Hospitalier.
- L'amplitude horaire sera définie pour chaque opération ainsi que les accès, stationnement, etc....

TOUS LES LOCAUX ET ZONES SONT IDENTIFIER PAR DES PLAQUES DE MAINTENANCES COLLEES .CELLES-CI DEMEURERONT EN ETAT D' ORIGINE.

V – DESCRIPTION SOMMAIRE DES OUVRAGES PAR LOT

CCTP

LOT 2- GROS OEUVRE

LA VISITE DES LIEUX EST OBLIGATOIRE

CONTACT POUR RENDEZ- VOUS :

GEORGES BLAZQUEZ TEL : 04 67 35 71 79

georges.blazquez@ch-beziers.fr

LOT 2 GROS OEUVRE

1 – CONSISTANCE DES TRAVAUX

L'entreprise doit le cantonnement du chantier jusqu'à la fin du chantier

La dépose comprend toute la démolition et l'évacuation à la décharge de toutes les cloisons et bloc porte

Le rebouchage et finition soigné pour la mise en peinture des parois verticales et reprise pour le sol (ancien cadre , et seuil de cloison).

- Démolition cloisonnement 1 face placostyl ,et leurs remplacement par plaque ciment anti-humidité
- Agrandissement cloison
- Dépose bloc porte avec rebouchage placo platre
- création ouverture 2000 x 950 mm

LOCALISATION : OFFICE PINEDE I.0..24

- Reprise monocouche 1 pan de façade idem à l'existant , avec support dégradé (fissures et autre.....)

LOCALISATION : PERCALINES J 1.8



A LA LIVRAISON LES ENTREPRISES DOIVENT LE PARFAIT NETTOYAGE DU CHANTIER

→ Visite initiale :

Une visite préalable au devis sera réalisée. Un avis de visite sera remis et joint au dossier afin que celui-ci soit recevable.

→ Vérification des travaux :

Une fois les travaux terminés, le chargé d'affaire du Centre Hospitalier de Béziers vérifiera la conformité.